

**HAITI DEMAIN**  
**OBJECTIFS ET STRATEGIES TERRITORIALES POUR LA RECONSTRUCTION**

**Résumé Exécutif**

**Transformer la catastrophe en opportunité**

Le séisme du 12 janvier 2010 a mis en évidence l'extrême vulnérabilité d'Haïti, un pays qui s'est déstructuré au fil du temps, dans sa dimension urbaine comme dans sa dimension environnementale. Cette situation oblige l'Etat à associer étroitement sa propre transformation au vaste projet de reconstruction qu'il aura à mener. En dépit de ses conséquences dramatiques, cet événement peut ainsi constituer une opportunité pour refonder un contrat social basé sur:

- la réduction des inégalités, particulièrement en matière d'éducation et d'habitat ;
- le rééquilibrage du territoire national pour diminuer le poids de la région de Port-au-Prince;
- le renversement du processus de dégradation environnementale ;

Conçu comme un ensemble de chaînes vertueuses et non comme une simple addition de logiques sectorielles, le projet de reconstruction sera mené en conjuguant quatre temporalités :

- le temps de l'urgence vitale, où l'Etat doit apporter les services de base à la population sinistrée, et lui redonner confiance par son action,
- le temps « transitionnel » : la transformation du pays se jouera dans les deux ans à venir autour de la question des populations déplacées (600 000 personnes), qui peuvent devenir un levier pour la décentralisation, à condition que leur soit donnée la possibilité de concevoir un autre projet de vie,
- le temps des projets structurants et des infrastructures qui porte sur une période de 10 ans,
- le temps de la transformation sociale, qui se réalisera à l'échelle d'une génération.

**Les nouvelles solidarités régionales**

La décentralisation de l'Etat, appuyée sur une meilleure répartition des investissements sur le territoire national, est aujourd'hui reconnue comme une nécessité.

Autour des infrastructures principales, des économies régionales vont pouvoir se renforcer et concrétiser le principe d'une attractivité qui ne sera plus concentrée seulement à Port-au-Prince.

Cet objectif trouve sa racine dans la nouvelle répartition des populations constatée un mois et demi après le séisme: 47% pour la région Nord, 29% pour la région Capitale et 24% pour la région Sud. Ces poids relatifs de la population donnent déjà une indication pour une répartition possible des efforts d'aménagement du territoire dans le futur.

**La région Nord**

Le groupement des 5 départements du Nord Ouest, du Nord, du Nord Est, de l'Artibonite et du Centre constitue l'ensemble le plus peuplé d'Haïti. Ce territoire est moins sensible aux cyclones et aux risques sismiques que le Sud du pays, mais implique un immense chantier de gestion des risques hydrauliques liés aux bassins versants, avec un point très sensible: la ville des Gonaïves.

On peut considérer que la région Nord, et particulièrement le Centre et l'Artibonite, constituera dans le futur la meilleure chance pour structurer l'économie nationale. C'est aussi l'endroit où un modèle de développement original associant l'agriculture, l'élevage et les activités de transformation peut être imaginé à partir de la structuration d'un réseau de villes moyennes.

La côte Nord de la région (Port de Paix, Cap Haïtien, Fort Liberté, Ouanaminthe) est aussi une zone à fort potentiel de développement. Un nouvel aéroport international réalisé sur le site de Madras ouvrirait la possibilité de développer une zone touristique de grand intérêt.

### La région Capitale

Cette région, où ont été localisés la plupart des victimes, a connu dans les dernières décennies un afflux de population considérable: dans les 20 dernières années la population de Port-au-Prince a doublé, passant 1,5 à 2,8 millions d'habitants. Sa reconstruction doit être le lieu d'un chantier qualitatif, basé sur la maîtrise des risques sismiques et environnementaux, sans contribuer pour autant à augmenter à nouveau la population.

Sur le plan économique, la région Capitale tirera naturellement profit de sa reconstruction et de sa modernisation. En effet, son poids, même réduit au profit des autres régions, restera considérable.

### La région Sud

Elle est composée des 4 départements des Nippes, du Sud, de la Grande Anse et du Sud Est. Bien que vulnérable sur le plan cyclonique, hydraulique et sismique, la région Sud est aussi un territoire à haut potentiel touristique, agricole et environnemental, ouvert sur le Sud de la Caraïbe et l'Amérique latine.

Les côtes Ouest et Sud, de Jérémie aux Cayes et à Jacmel, devraient redevenir l'espace d'excellence naturelle et agricole qu'elles étaient. Pour cela, la bande côtière devra être confortée et protégée, notamment par la création de deux parcs nationaux à partir des seuls massifs boisés restants.

### **Sortir de la spirale de la vulnérabilité**

Pour en finir avec la vulnérabilité du territoire national, l'Etat doit inscrire les actions de reconstruction dans une logique de chaînes vertueuses :

- En traitant les bassins versants comme un seul projet environnemental, économique et social, autour de filières agricoles comme le café, le cacao ou la plantation d'arbres fruitiers, susceptibles de créer de nouvelles richesses ;
- En traitant comme priorité absolue la question de l'énergie domestique pour stopper enfin la déforestation : l'Etat doit permettre l'accès du plus grand nombre à une énergie alternative au charbon (le propane) ;
- En créant trois parcs nationaux placés sous la tutelle des plus hautes autorités de l'Etat, et en formant dans ce cadre une police de l'environnement.

### **Les grandes infrastructures, équipements stratégiques d'une démarche territoriale**

Le développement régional passe par un maillage du territoire en équipements structurants répondant à un triple objectif :

- Limiter le risque de paralysie du pays en cas de survenance d'aléas naturels;
- Favoriser les déplacements des personnes et des marchandises dans le pays ;
- Créer de nouvelles opportunités d'ouverture vers l'extérieur.

La création d'un réseau routier fiable et continu est le premier enjeu de la reconstruction. Ce réseau maillé permettra de sécuriser la continuité du territoire haïtien, sur la typologie d'un profil routier à 2 x 1 voies, large de 9m.

Un réseau primaire conçu comme un catalyseur des développements économiques et urbains est constitué de la route Sud, allant de Jérémie à Belladère (425 km), et de la boucle de l'Artibonite (400 km). Ce tracé principal jouera le rôle d'un réseau distributeur vers des réseaux secondaires assurant les jonctions vers les villes majeures, et tertiaire vers les petites villes et les zones rurales à fort enjeu stratégique.

Disposant d'une façade maritime importante, il est légitime qu'Haïti intègre dans sa reconstruction une relation renouvelée avec la mer. Celle-ci implique un réseau de ports adaptés aux besoins d'un pays moderne, et le développement d'une filière de la pêche qui concerne un grand nombre de villages côtiers sur l'ensemble du littoral. Ce réseau maritime sera structuré autour :

- De trois ports ouverts sur l'international: Port-au-Prince, Cap Haïtien, Gonaïves ;
- De ports secondaires complétant l'armature du transport maritime: Port de Paix, Fort Liberté, Saint Marc, Miragôane, Jérémie, Les Cayes et Jacmel ;
- Des villes côtières reliées par du cabotage, notamment autour de la péninsule Sud

Au niveau des aéroports, dans une double logique d'équilibre national et d'ouverture sur l'extérieur, le trafic international sera réparti sur les 3 villes principales: Cap Haïtien, Port-au-Prince et les Cayes. Les installations existantes devront être modernisées (taxiways, stationnement, accueil des passagers, éventuel allongement des pistes à une longueur de 2800-3000 m). De plus, la vulnérabilité de l'actuel aéroport de Cap Haïtien, situé en zone inondable, conduit à proposer un nouveau site à Madras, à une vingtaine de km à l'Est de Cap Haïtien.

La construction de nouvelles infrastructures pose la question de la maîtrise des risques environnementaux et la prise en compte de leur gestion dans le temps. Sans réponse à ce préalable, elles risquent d'être détruites aussi vite qu'elles auront été réalisées. Cette question est aussi importante que celle de la construction parasismique, et elle est de plus récurrente, posée chaque année à la saison des pluies.

### **Des cités en réseau, le support du développement des économies régionales**

Les infrastructures vont dessiner les contours d'une nouvelle organisation économique du pays, basée sur les chantiers environnementaux, l'agriculture, le tourisme et les industries de transformation.

Cette nouvelle organisation économique s'appuiera sur un réseau de villes mutualisant les équipements et services, évitant la constitution de grandes concentrations urbaines.

A l'image de la Randstat hollandaise, où 7 millions d'habitants vivent autour d'une plaine agricole, les plaines du Centre et de l'Artibonite peuvent devenir le lieu d'un réseau de villes organisées autour du nouveau réseau routier.

### **La question urbaine**

Il paraît insurmontable dans le temps court d'agir directement sur l'ensemble des problèmes qui se posent aux villes haïtiennes. Il faudra donc adapter les démarches urbaines aux réalités du pays pour reprendre progressivement la maîtrise des villes.

Dans tous les domaines de l'urbanisme, de l'encadrement des quartiers informels jusqu'à la reconstruction des centres villes, des logiques de «bonnes pratiques» devront être établies. Dans tous les cas, la présence de l'Etat et du droit devra être affirmée, notamment dans le domaine du foncier, une question récurrente devenue au fil du temps un frein à l'action et au développement des villes.

En termes d'actions, l'Etat veillera dans les différentes temporalités de la reconstruction à :

- Garantir la sécurité au séisme des quartiers « en dur » qui ne sont pas dans des zones à risque ;
- Protéger le patrimoine qui a résisté au séisme et lui trouver de nouveaux usages ;
- Réhabiliter ou reconstruire les centres villes avec les propriétaires fonciers.

### **Les projets déclencheurs : un lien entre l'urgence et le long terme.**

Illustrations concrètes de la reconstruction, les « projets déclencheurs » répondent à 3 objectifs :

- Matérialiser sur le terrain la présence publique et créer des points de contact avec la population ;
- Apporter à la population un minimum de services pour éviter l'idée d'une reconstruction à deux vitesses ;

- Constituer des chantiers pilotes ou prototypes, en incluant dans leur mise en œuvre une pédagogie des risques et des bonnes pratiques de construction.

Ces projets illustrent la diversité des situations urbaines existant en Haïti:

- 1- Les lieux de rencontre et de sociabilité, dont l'objectif est d'exprimer la présence publique dans les quartiers défavorisés, et donner un cadre formel aux relations avec les représentants des habitants.  
Des micro-équipements collectifs situés aux franges des quartiers défavorisés apporteront les services de base. Autour de ces services domestiques, la vie sociale pourra se structurer, et autour des associations de quartier pourra s'amorcer la transformation du quartier lui-même.
- 2- Les lieux d'échange, associés aux nouveaux réseaux routiers et situés autour des marchés et des gares routières.  
« La route est le salon du peuple ». Cette réalité physique et culturelle doit être associée à la rationalisation et à la sécurisation des réseaux routiers aux abords des villes, dont les contournements peuvent devenir le lieu de nouveaux projets urbains basés sur le commerce et les échanges, tout en protégeant la fluidité du trafic.  
Ces pôles seront alors associés à la réalisation de zones de « factories » consacrées aux industries de transformation.
- 3- Les pôles de développement, associant des programmes d'équipements et de services sur des sites stratégiques, pour en faire des lieux symboliques de la reconstruction.  
La destruction de nombreuses écoles est sans doute une des conséquences les plus injustes du séisme. Reconstruire ces lieux en y intégrant la pédagogie du risque est une façon d'introduire une modernité maîtrisée dans le pays. Ces sites sécurisés doivent aussi constituer un réseau d'espaces de référence pour la gestion des crises. Sur 3 hectares, le lycée de Léogâne est l'exemple d'un pôle de développement possible.
- 4- Les projets intégrés, pour lesquels, sur des sites identifiés et maîtrisés, la notion de projet concerté pourra être déclinée en associant les problématiques et les méthodologies adaptées à chaque type d'enjeu.  
Certains sites permettent de traiter simultanément les questions environnementales, sociales, culturelles et urbaines, et introduisent la notion d'aménagement concerté dans les pratiques urbaines. Le territoire du parc de Martissant en est l'expression parfaite. La création d'un parc botanique montrant l'image future possible du territoire haïtien, la gestion sociale des quartiers collinaires, le traitement de la route nationale et la reconquête du bord de mer en sont les paramètres principaux.
- 5- L'urbanisme et l'habitat formel  
Dans le thème de l'urbanisme formel, la reconstruction du damier de Port-au-Prince pourra être à la fois un laboratoire méthodologique et le signe fort d'une politique de modernisation des centres villes.  
Ce projet doit être mené rapidement avec une maîtrise d'ouvrage unique, en associant les propriétaires des terrains à la reconstruction. Le parcellaire pourra être conservé en l'état pour gérer la diversité du bâti mais les cœurs d'îlot devront être contrôlés pour créer des jardins intérieurs ou abriter les corporations qui se sont installées dans les rues (les garagistes par exemple).
- 6- La question de la bande littorale  
L'enjeu est ici de rétablir des liens physiques et écologiques avec la mer, et de reconquérir la bande littorale des villes.  
Port-au-Prince peut reconquérir son front de mer en commençant par la restauration du Parc du Bicentenaire. Plus généralement, la bande côtière non constructible doit être restaurée dans un pays qui pourrait dans cette action se réconcilier avec la mer.
- 7- L'architecture symbolique, dont le rôle est de faire de la qualité architecturale et technique (maîtrise parasismique) un symbole du renouveau du pays.

La reconstruction doit permettre de redonner à l'architecture le rôle fédérateur qu'elle a toujours eu dans l'histoire. Protéger le patrimoine comme celui des « ginger bread » et construire le patrimoine de demain seront des symboles du renouveau.

La reconstruction du Champ de Mars et du Palais National sera la vitrine de cette politique.

### **Quels outils pour la reconstruction ?**

La reconstruction suppose des moyens humains et financiers très importants, et des procédures accélérées et harmonisées. De plus, la mise en œuvre de ce processus sera le support d'une refondation et d'un renforcement de l'Etat haïtien.

Il est donc logique que les structures impliquées dans la reconstruction soient pilotées par les autorités nationales. En contrepartie, l'État doit prendre des engagements vis-à-vis des citoyens et des partenaires, et mettre en place un dispositif lisible, transparent et efficace.

Sur le plan opérationnel, une entité unique pourrait être créée dont la vocation serait :

- d'assurer la réalisation du programme national d'aménagement du territoire et de développement régional, directement ou avec l'appui des unités d'exécution existantes
- d'accompagner les projets de développement local par une ingénierie spécialisée et décentralisée.
- de contribuer à la création d'une agence foncière
- de mettre en œuvre de la politique de reboisement et la création de parcs naturels
- de contribuer à la mise en place des politiques d'éducation, formation et communication

Cette entité constituerait le point d'entrée unique pour tous les bailleurs, et serait rattachée au plus haut niveau de l'Etat.